

Mar. 20 Mai 25	Marseille
Durée	1 jour (7h)
Horaires	9h - 17h
Tarif	500,00 € HT Adhérents 600,00 € HT Non adhérents * déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis	Exercices d'application
Public	Chargé de la réglementation, responsable transport , logistique, production, HSE
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Connaître les bases pratiques nécessaires à la gestion du transport des marchandises dangereuses (tous modes), afin de savoir classer les marchandises dangereuses, les conditionner, sélectionner les transporteurs et élaborer les documents de transport, en conformité avec la réglementation en vigueur
- Répondre aux exigences du chapitre 1.3 de l'ADR.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenants

- Claude GIOVANNONI *Conseiller sécurité TMD*
- Marie-Line MARTOS *Responsable Santé-Sécurité-Environnement & Transport, France Chimie Méditerranée*

Programme

- La réglementation TMD
- Les classes de marchandises & règles de classification
- L'emballage et l'étiquetage des marchandises en colis
- Le transport des marchandises en citernes
- La documentation de transport
- Les équipements obligatoires des véhicules
- Les obligations de sécurité des intervenants dans le transport
- Les préconisations en matière de chargement / déchargement de marchandises dangereuses en colis et citernes
- Signalisation et placardage des engins de transport
- Le principe des quantités limitées
- Le principe des quantités exceptées
- L'exemption partielle du 1.1.3.6.
- Sensibilisation à la sûreté
- Récapitulatif des modalités générales d'expédition de marchandises dangereuses
- Le conseiller à la sécurité
- Protocole de chargement / déchargement

Livrable

Support de formation imprimé

Matériel nécessaire

Apporter l'ADR si possible